

Communiqué du Conseil d'Etat

Rencontre entre un membre du Conseil d'Etat et la Municipalité de Bex

Propositions de mesures pour renforcer la sécurité

Le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a rencontré la Municipalité de Bex afin de proposer un certain nombre de mesures destinées à rétablir le calme et renforcer la sécurité dans la commune.

Les représentants de la commune de Bex ont reçu le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud ainsi que des représentants de la police cantonale. A cette occasion, la Municipalité a fait part de ses doléances sur les questions de sécurité et d'image de la ville de Bex et a demandé la fermeture du centre FAREAS ou, pour le moins, une réduction drastique du nombre de requérants qui y sont hébergés.

Le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a pris acte de ces demandes, mais a indiqué que de telles démarches poseraient des problèmes logistiques, opérationnels et financiers trop importants. En outre, une part notable des problèmes que connaît la ville de Bex provient de personnes en situation irrégulière qui ne sont pas hébergées par le centre FAREAS. Les représentants cantonaux ont ainsi présenté à la Municipalité de Bex un catalogue de mesures destinées à prévenir de tels incidents et à ramener le calme et la sécurité dans la cité. Ces mesures sont notamment les suivantes:

- Intensifier les mesures de contrainte et les renvois des personnes impliquées dans des délits liés au trafic de drogue.
- Renforcer le dispositif policier associant agents cantonaux et communaux pour harceler les personnes s'adonnant au trafic de drogue. La plus grande visibilité des forces de police aura également un effet dissuasif.
- Prononcer des interdictions de périmètre pour les personnes responsables d'atteintes à l'ordre public comme le trafic de drogue.
- Renforcer la surveillance au centre FAREAS par une augmentation du personnel de surveillance et un filtrage strict des entrées et sorties.
- Diversifier les requérants d'asile présents dans le centre FAREAS afin d'éviter la constitution de « groupes à risque » en matière de délits liés au trafic de drogue.
- Développer les programmes d'occupation pour les requérants d'asile hébergés au centre FAREAS.

Canton et commune ont convenu de procéder à des analyses complémentaires puis de faire le point sur le dispositif qui sera finalement mis en œuvre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 juillet 2006

Renseignements : DIRE

Jean-Claude Mermoud, chef du Département des institutions et des relations extérieures, 021 316 41 51